

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 8 avril 2022

**DÉLIBÉRATION N° CP-2022/04/08-5/01 B****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220408-lmc100000023610-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 15/04/2022

Réception Préfet : 15/04/2022

Publication RAAD : 15/04/2022

**OBJET :** Aides à l'aménagement des itinéraires de promenade et de randonnée, ainsi qu'aux projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.  
Aides aux projets d'éducation à l'environnement et de lutte contre les dépôts sauvages.

Dans le cadre de la politique relative au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), il est proposé un soutien financier aux communes de Oissery et Villiers-en-Bière. Par ailleurs, le Département accompagne les associations et organismes dans leurs projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer une aide financière à la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne ainsi qu'à l'association Organe de Sauvetage Écologique (OSE). La présente délibération concerne les aides aux projets d'éducation à l'environnement et de lutte contre les dépôts sauvages.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 7/01 et n° 5/01 en date du 16 décembre 2021, relatives au budget du Département pour 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 25 000 € à la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77), relative à Semaine d'éducation à la nature.

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Organe de Sauvetage Écologique (OSE), relative aux opérations de ramassage de déchets.

Article 3 : de prélever respectivement ces crédits sur les opérations « ENS/Département subventions partenariats (DF22) » de l'action « Espaces Naturels Sensibles – Département » et « DEEA - Subventions animation environnement (DF22) » de l'action « Espaces Naturels Sensibles - autres ».

### **Adopté à l'unanimité**

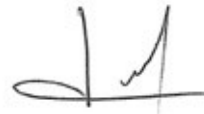
Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH qui a donné pouvoir à M. Christian ROBACHE  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne